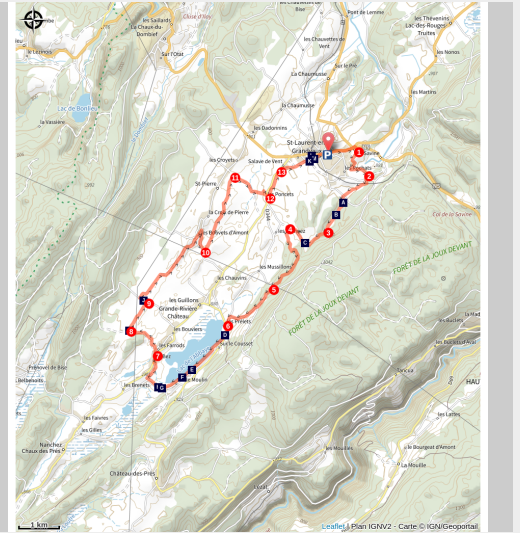


La combe du Grandvaux - 98B

Haut-Jura Grandvaux - Saint-Laurent-En-Grandvaux



Eglise de l'Abbaye ((PNRHJ / N.VERJUS))

Envie d'une bonne escapade variée et enchanteuse en VTT ? La combe du Grandvaux, avec ses chemins roulants et ses paysages ouverts, vous attend.

Le paysage et l'âme du Grandvaux se révèlent tout au long de ce parcours emblématique : combes forestières, prés et pâturages et l'église en bord de lac.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT VTTAE

Durée : 3 h

Longueur : 24.0 km

Dénivelé positif : 362 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Histoire et Patrimoine

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Balisage : ⚡ eVTT bleu 🏠 VTT bleu

Depuis **ST-LAURENT CENTRE**, remonter le village (balisage VTT n° 98 bleu) jusqu'au rond-point pour trouver **ST-LAURENT-LE-CRET** (parking).

1. Entrer dans la pâture et tourner tout de suite à droite pour rejoindre le carrefour **Le Camping**. Continuer sur le sentier herbeux à gauche, puis par un chemin blanc vers **les Maisonnettes**.
2. Bifurquer à droite et atteindre **la Voie Ferrée** en passant sous un tunnel ferroviaire. Poursuivre à travers les pâturages pour rejoindre **Aux Pierres** puis **En Fouradon**.
3. Bifurquer à droite sur le chemin blanc et, depuis **Les Essards**, remonter le chemin à droite pour arriver à **Les Jeannez**.
4. Emprunter le chemin blanc qui part en épingle à gauche. Remonter dans la forêt au **Fusil Simple**. Traverser deux clairières par des sentiers herbeux et terreux pour arriver au **Plan de Lajoux**.
5. Par un chemin forestier, rejoindre **la Terraila**, tourner à droite sur une petite route goudronnée et déboucher sur la route D 437 que l'on suit à gauche pour atteindre l'**ABBAYE EN GRANDVAUX**.
6. Poursuivre sur la route D 437 et à la sortie du hameau, s'engager sur la route goudronnée en direction du lac. Contourner le lac de l'Abbaye par le sud et traverser le hameau jusqu'au lieu-dit **LES BEZ**.
7. Emprunter sur la gauche une petite route goudronnée à travers des pâtures jusqu'à la **Joux Derrière**.
8. Emprunter à droite le sentier herbeux et atteindre **En Demourey**.
9. Partir à gauche et suivre le chemin blanc, puis le sentier à droite qui mène à **LES BOUVETS D'AMONT**.
10. Après 600 m sur la route D 330 à droite qui descend en épingle, ne pas manquer le chemin blanc qui remonte à gauche dans les pâtures, pour arriver à la **Croix de Pierre**. Suivre ce chemin jusqu'à **Les Grands Champs**, puis à droite un sentier enherbé.
11. Au chemin blanc, tourner à droite et atteindre **les Gayolles**. Continuer sur le chemin et bifurquer à gauche, sentier pentu et herbeux, pour traverser le hameau puis prudemment la D 437. Rejoindre le carrefour **LES PONCETS**.
12. Suivre le chemin à gauche pour arriver à **Salave de Vent**.
13. Tourner presque tout de suite à droite en arrivant à Saint-Laurent-en-Grandvaux et suivre la rue pour atteindre le **Chemin de l'Oeuf**. Rejoindre votre point de départ au centre du bourg par **ST LAURENT - GARE**.

Sur votre chemin...



Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (A)
Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (C)
Le Héron cendré (E)
Mitoyenneté (G)

La Gélinothe des bois, un oiseau très discret (B)
Site et église de l'Abbaye (D)
Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (F)
La Rousserolle verderolle (H)

Les pelouses sèches (I)
La chapelle de Salave (K)
La gare de Saint-Laurent-en-
Grandvaux (M)

Les prairies sèches (J)
La chapelle de Salave (L)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

Prudence lors des traversées de routes à l'Abbaye-en-Grandvaux, aux Bez et aux Poncets.

Pour une sortie VTT, porter un casque et emporter suffisamment d'eau. Les chemins sont partagés avec les piétons et les randonneurs équestres, qui ont la priorité, il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

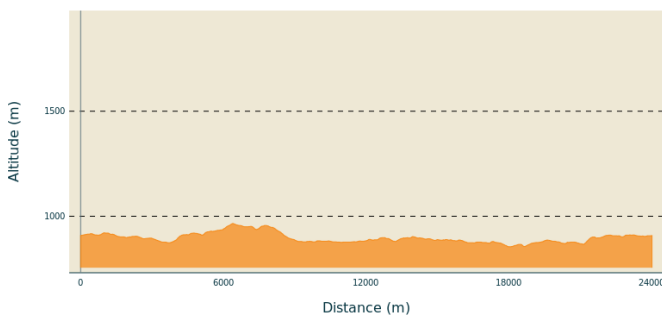
Vous serez amenés à traverser de nombreux passages VTT, ne pas hésiter à descendre du vélo.

Ce parcours traverse des pâturages et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains admirateurs.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Profil altimétrique



Altitude min 855 m
Altitude max 966 m

Parking conseillé

Parking derrière l'Office du Tourisme

Lieux de renseignement

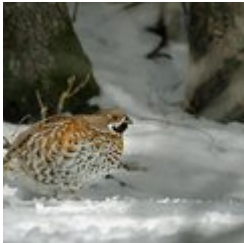
Office de Tourisme Haut-Jura
Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 Saint-
Laurent-en-Grandvaux
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25
[http://www.haut-jura-grandvaux.com/
fr/](http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/)

Sur votre chemin...



Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (A)

Dans cette combe, plusieurs centaines de pieds de Gentiane croisette, plante vulnérable en Franche-Comté, ont été recensés. Cette plante abrite un papillon protégé dont la préservation est considérée comme prioritaire: l'Azuré de la Croisette. L'écologie de ce papillon est remarquable. Sa chenille se développe dans les inflorescences de la Gentiane croisette, parfois de la grande Gentiane jaune. Après avoir consommé la fleur, elle se laisse tomber au sol où elle est prise en charge par une fourmi spécifique qui l'entraîne dans la fourmilière où elle passera l'automne, l'hiver et le printemps logée et nourrie. Pendant tout ce temps, la chenille émet une odeur qui dupe les fourmis, la préserve de toute agressivité et amène les ouvrières à la nourrir. Les papillons émergent à la fin du printemps et doivent alors rapidement quitter la fourmilière.
Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet



La Gélinotte des bois, un oiseau très discret (B)

À peine plus grosse qu'une poule naine, la silhouette de la Gélinotte des bois est assez massive, avec des pattes et une queue assez courtes. Son plumage est délicatement nuancé, et lui permet de se camoufler dans son environnement. Au printemps, elle se nourrit des bourgeons de noisetiers ou autres arbustes qui couvrent le sol des forêts. Très discrète, vous pourrez peut être l'entendre s'envoler précipitamment à votre arrivée. Attention, à partir du mois de juin, un individu qui ne se sauve pas peut chercher à protéger ses petits. Écartez-vous discrètement.
Crédit photo : GTJ / Jean-Lou Zimmermann



Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (C)

Dans le Jura, l'étage montagnard est compris entre 900 et 1700 mètres d'altitude. Les forêts sont dominées par les sapins, les épicéas et les hêtres. Le hêtre, encore appelé fayard, est très bien adapté au climat montagnard. Ses fruits, les faînes, sont consommés par le gibier. Le bois dur du hêtre était beaucoup utilisé par les boisseliers, tourneurs sur bois... C'est toujours aujourd'hui un excellent bois de chauffage. Ces forêts mélangées sont généralement gérées en « futaies jardinées » dans le Haut-Jura. À l'opposé des plantations, ce mode de gestion permet la présence d'arbres d'espèces et d'âges différents et assurent ainsi la plus grande biodiversité.
Crédit photo : (PNRHJ - F. Jeanparis)



Site et église de l'Abbaye (D)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site. Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura
Crédit photo : N Relin



Le Héron cendré (E)

Facilement reconnaissable, le héron cendré peut être observé lorsqu'il chasse au bord du lac et dans le marais à la recherche d'amphibiens et de poissons, ou encore en plein milieu des prairies agricoles à l'affût des campagnols. Comme tous les hérons, il vole avec le cou replié et les pattes tendues, ce qui le différencie des cigognes et des grues. Il niche en petite colonie, une héronnière.

Crédit photo : Fabrice Croset



Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (F)

Dès le Moyen-âge, les moines ont su utiliser la force motrice de la perte du lac pour faire fonctionner les meules du moulin de l'Abbaye, situé à l'emplacement de la scierie actuelle. Une roue à eau était entraînée par une chute d'eau verticale de 8 mètres. Cette première installation devait certainement manquer de puissance et une digue de 5 mètres fut vraisemblablement élevée afin d'accroître la hauteur de chute et le volume d'eau du lac. Le niveau du lac au VI^{ème} siècle n'aurait donc rien de comparable avec le niveau actuel, ce qui rend difficile la localisation du premier prieuré. A la disparition du moulin (par manque de grain à moudre!), une scierie est installée sur le même site et des turbines remplacent la roue. Les eaux calmes du lac deviennent source d'énergie et les installations encore en place témoignent des différentes activités qui se sont développées autour du lac.

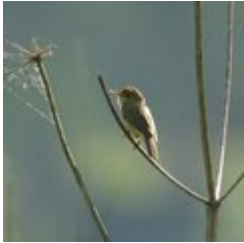
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Mitoyenneté (G)

Dans les hameaux, la mitoyenneté des fermes correspond parfois à une cohabitation familiale (plusieurs frères par exemples). Pour autant, chaque famille restait indépendante et produisait ses propres besoins. La sobriété de l'architecture domestique ne doit pas cacher la qualité des constructions: l'utilisation de la pierre de taille pour les encadrements de fenêtres, la qualité de la charpente, les linteaux taillés et millésimés...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La Rousserolle verderolle (H)

Oiseau migrateur, ce passereau passe l'hiver en Afrique, au sud de l'Équateur. Il ne revient dans les montagnes du Jura qu'entre la mi mai et le début août. La rousserolle verderolle habite les prairies plus ou moins marécageuses aux herbes hautes et parsemées de buissons, où le mâle se perche pour chanter. Le nid est confectionné d'herbes sèches accrochées à mi-hauteur des tiges herbacées. Cette espèce est exclusivement insectivore (se nourrit d'insectes). Championne d'Europe de l'imitation, un mâle de rousserolle verderolle peut imiter 80 espèces dans son chant, avec un record connu à 212 !
Crédit photo : Fabrice Croset

Les pelouses sèches (I)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.



Les prairies sèches (J)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les prairies sèches regorgent cependant de biodiversité: germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La chapelle de Salave (K)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisinal de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost

La chapelle de Salave (L)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisinal de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.



La gare de Saint-Laurent-en-Grandvaux (M)

La ligne d'intérêt général Andelot-Champagnole fut prolongée jusqu'à St-Laurent-en-Grandvaux, et la gare de la Compagnie PLM fut inaugurée en 1890. La ligne Andelot-La Cluse, qui nécessita l'édification d'un certain nombre d'ouvrages dont 18 viaducs et 36 tunnels, fut terminée en 1912. Cette date correspond aussi à la suppression du transport par diligence entre St-Laurent-en-Grandvaux et St-Claude, assuré par Louis Charnu. (PNRHJ – Collection Patrimoine)

Crédit photo : (PNRHJ / M.LAPERRIERE)